

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TELEOVRONNAZ SA

Les actionnaires de TELEOVRONNAZ SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

Vendredi 15 octobre 2021 à 19h00
Bains d'Ovronnaz, salle du Bisse

Présentation du certificat Covid obligatoire

(L'évolution de la situation sanitaire pourrait amener à certaines adaptations, confirmation sur le site www.ovronnaz.ch)

Ordre du jour

1. Contrôle des présences (à 18h30)
2. Procès-verbaux de l'assemblée générale du 18 septembre 2020
3. Rapport du Conseil d'Administration
4. Comptes 2020/2021 (au 30 avril 2021)
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, des comptes et de la répartition du résultat
Proposition du CA : acceptation
7. Décharge aux organes responsables
Proposition du CA : donner décharge au Conseil d'Administration
8. Elections statutaires
 - Organe de révision
Proposition du CA : Fiduciaire Fidag SA pour un nouveau mandat de 1 an
9. Divers

Les comptes au 30 avril 2021 sont à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société à Ovronnaz, aux heures d'ouverture (lundi – vendredi 09h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00).

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actionnaires sont habilités à voter et élire.

Les cartes de vote sont à retirer au secrétariat de l'assemblée, au moins une demi-heure à l'avance (18h30).

Le Conseil d'Administration

Ovronnaz, septembre 2021

